Image not found or type unknown

Loi de valls et loi de sarkozy

Par **marwis**, le **23/06/2013** à **22:57**

bonjour
je me demande pour les gens qui ont déposé leur dossiers avant novembre 2102(sortie de loi de Valls) et que leur dossier n étaient pas encore traité :est ce que ces dossier seront traité en se basant sur la loi de Valls ou bien sur la loi de Sarkozy. Merci de me répondre

Par **amajuris**, le **23/06/2013** à **23:33**

il n'y a pas de loi valls, c'est simplement une circulaire du ministre de l'intérieur qui ne modifie pas les lois existantes mais précisent certains points d'application à l'intention des préfectures.
cdt

Par **marwis**, le **23/06/2013** à **23:46**

oui je suis d accord avec vous mais il y a une différences dans des cas comme pour les familles :lorsqu' on parle de cinq ans de vie commune pour "Sarkozy" c est pas pareil avec Valls lorsqu' il dit 18 mois de vie commune .merci
j attend toujours une reponse pour ma questions quand meme .

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés